

Communiqué de presse du 18/04/2024

Auvergne-Rhône-Alpes /Artisanat du bâtiment / Conjoncture 4^e trimestre 2023

Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes du 1^{er} trimestre 2024 : Les entreprises en attente de signes de reprise d'activité

Les résultats de l'étude conduite par les CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes auprès de leurs adhérents pour le 1^{er} trimestre 2024 confirment la tendance observée depuis plusieurs mois : le marché de l'artisanat du bâtiment reste fragilisé et les entreprises s'impatientent en attendant des signes réels de reprise d'activité. On constate une baisse continue du nombre d'entreprises titulaires du RGE, signe d'un découragement de certaines entreprises face à une contrainte administrative excessive. En parallèle de cette complexité, le niveau d'aides pour leurs clients reste faible et peu engageant notamment pour des chantiers d'isolation. C'est pourquoi, la CAPEB attend des mesures fortes des *Assises de la simplification* et continue à travailler avec le gouvernement pour adapter la réforme de MaPrimeRénov' aux contraintes rencontrées sur le terrain, et cela afin de répondre aux grands enjeux de la rénovation énergétique.

Un niveau d'activité toujours fragile

L'activité continue à être difficile, voire très difficile pour 45% des entreprises (+ 6 points par rapport au dernier trimestre). C'est notamment le cas des entreprises de plâtrerie et isolation, de plomberie chauffage et d'électricité, ainsi que, dans les départements du Rhône, de la Loire, de l'Ardèche et de la Drôme.

En parallèle, **la visibilité sur les carnets de commandes demeure réduite**, notamment pour 28% des entreprises artisanales qui observent une visibilité nulle ou inférieure à 1 mois (+ 2 points par rapport au trimestre précédent).

Des indicateurs financiers en souffrance

La trésorerie des entreprises artisanales du bâtiment reste toujours impactée par les prix des matériaux et les conditions des fournisseurs plus contraignantes. Plus de 1/3 des entreprises souffre d'une trésorerie faible ou insuffisante.

S'agissant du chiffre d'affaires, il est en baisse pour près d'1/4 des entreprises (+ 6 points par rapport au trimestre précédent). Les marges restent minces même si elles se stabilisent pour 76% des entreprises.

Des intentions d'embauche qui remontent légèrement ce trimestre

Confrontées aux objectifs de la rénovation énergétique, aux défis de la transition écologique, les entreprises recherchent toujours une main-d'œuvre qualifiée, capable de s'adapter aux nouveaux besoins. 33% envisagent des recrutements dont 63% en CDI.

**Dominique Guiseppin, président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
Chef d'entreprise artisanale de peinture (Savoie),**

« Ces dernières semaines plusieurs dossiers suivis par la CAPEB ont évolué. Le décret et l'arrêté relatifs à la réouverture des monogestes dans le cadre de MaPrimeRénov' ont été publiés au Journal Officiel.

Une bonne nouvelle pour les particuliers et les entreprises artisanales du bâtiment qui sont de nouveau encouragés à s'engager dans des travaux de rénovation énergétique. En imposant des rénovations d'ampleur de manière forte et trop rapide, la réforme telle qu'elle était entrée en vigueur en janvier avait abouti à bloquer le marché et à ralentir drastiquement le nombre de rénovations.

C'est une première étape qui pourrait permettre une redynamisation de ce marché en 2024 en attendant que soient définis un parcours optimal de rénovation d'ampleur, ainsi qu'un mécanisme d'obtention du RGE via la Valeur des Acquis par l'Expérience (VAE), sujets sur lesquels la CAPEB travaille avec le Gouvernement.

Pour aider à cela, la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes est partie prenante des COP territoriales, notamment dans le GT « Bâtiment », pour la mise en œuvre de la planification écologique souhaitée en 2022, par le président de la République. Ce sera l'opportunité de proposer des actions concrètes en termes de rénovations énergétiques pour préparer les entreprises artisanales du bâtiment à relever l'immense défi de la transition écologique »

Retrouvez la synthèse et les résultats complets de l'étude de conjoncture, sur <https://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes/actualites>

À propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment, lequel dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes 80 000 entreprises artisanales (soit 98 % des entreprises de la branche) et 100 000 salariés, dont 10 500 apprentis. Il représente également 10,5 milliards de chiffre d'affaires (64 % du total de la branche).

Contact presse : Sandrine Bouton - Responsable communication

Tél. 04 78 33 46 46 – s.bouton@capeb-auvergnerhonealpes.fr

<http://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes>

Suivez-nous également sur [Facebook](#), [X](#), [linkedin](#) et [youtube](#)